

Prix Etudiant SFIP

Appel à candidatures 2021

Présentation

Depuis sa création, la Société Française des Ingénieurs des Plastiques (SFIP) s'emploie à tisser des liens solides entre le monde académique et le monde industriel. Pour parfaire cette démarche, la SFIP a décidé de décerner un prix destiné à récompenser les travaux de recherche effectués par un étudiant dans le cadre d'une thèse.

Le Prix sera attribué à un candidat dont le travail de recherche se situe dans le domaine des polymères (thermoplastiques, thermodurcissables, composites) et relatif aux matériaux, aux procédés ou aux applications. Le travail sera examiné en fonction des trois critères suivants :

- L'apport scientifique et/ou technologique,
- La cohérence avec les thématiques SFIP, à savoir : valeur par l'innovation / performances / durabilité / empreinte environnementale,
- Le caractère applicatif.

Règlement

Ce prix concerne les étudiants dont la soutenance de thèse sera effectuée dans l'année universitaire en cours.

Pour cette année, la période de référence est du 1^{er} octobre 2020 au 30 septembre 2021.

Les dossiers de candidature dont le contenu est indiqué ci-dessous devront être adressés **au plus tard le 25 juin 2021 à la SFIP**. Les candidats recevront une confirmation de la réception de leur dossier.

Une présélection se fera dans un premier temps sur dossier. Dans une deuxième étape, les candidats présélectionnés seront invités à présenter leurs travaux devant le jury SFIP en 20 minutes, par audioconférence ou par un rendez-vous à la SFIP, courant septembre 2021, à une date précisée ultérieurement.

Ce jury sera constitué de représentants de sociétés industrielles, membres du directoire de la SFIP. Le prix d'une valeur de 2 000 euros sera remis au lauréat lors d'un événement SFIP. Ses frais de transport et de séjour seront pris en charge par la SFIP. Le directeur de thèse sera cordialement invité à participer à la remise du prix.

Remise du prix 2021

Le nom du lauréat du prix Étudiant SFIP 2021 sera connu fin septembre 2021. Il sera invité à présenter son travail et à recevoir son prix le 7 octobre lors du congrès « Tendances Décors et Matières » qui se tiendra à Strasbourg les 7 & 8 octobre 2021 (*le congrès sera reconfirmé ultérieurement*).